

RÉPONSES AU FASCICULE PORTANT SUR  
LES ÉNERGIES RENOUVELABLES.  
DOCUMENT PRÉSENTÉ PAR GAZ MÉTRO

MAI 2015  
DOCUMENT PRÉSENTÉ À  
LA CONSULTATION POUR UNE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE DU QUÉBEC

## Table des matières

1. Avant-propos .....	3
2. Présentation Gaz Métro .....	4
3. Actionnariat de Gaz Métro .....	5
4. Activités de Gaz Métro .....	6
5. La vision de Gaz Métro en énergie renouvelable .....	7
6. Réponses aux questions du feuillet de consultation sur les énergies renouvelables .....	8
La filière éolienne .....	8
La filière du biométhane ou gaz naturel renouvelable (GNR).....	11

## 1. AVANT-PROPOS

Le gouvernement du Québec consulte les experts et la population afin de se doter d'une politique énergétique qui couvrira l'horizon 2016-2025. La nouvelle politique orientera le Québec quant à ses choix et ses priorités en matière de production et de consommation énergétique.

Gaz Métro est d'avis qu'il est important de se mobiliser et de réfléchir collectivement au leadership que nous souhaitons maintenir et accroître afin d'améliorer notre performance en matière d'intégration d'énergies renouvelables dans notre portfolio énergétique québécois.

C'est également le moment, tout en poursuivant nos efforts vers une économie faible en carbone, de saisir l'occasion de faire des ressources énergétiques un levier de création de richesses et de développement social dans toutes les régions du Québec.

Enfin, nous sommes ravis que cette politique soit le fruit d'une démarche de mobilisation et de consultation interpellant l'ensemble des citoyens et des parties prenantes de la société québécoise. À cet effet, Gaz Métro avait participé activement aux consultations sur les enjeux énergétiques menées en 2013 et est heureuse de constater que les mémoires et recommandations reçus à ce moment-là seront pris en considération pour l'élaboration finale de la politique.

Pour l'exercice en cours et afin de faciliter la tâche du gouvernement qui aura à étudier l'ensemble des recommandations reçues, Gaz Métro a participé à la table de discussion qui a eu lieu le 30 mars et répond, dans les pages suivantes, aux questions du fascicule Vers une nouvelle politique énergétique pour le Québec – Les énergies renouvelables.

## 2. PRÉSENTATION GAZ MÉTRO

Comptant plus de six milliards de dollars d'actifs, Gaz Métro est un important distributeur d'énergie. Principale entreprise de distribution de gaz naturel au Québec, elle y exploite un réseau de conduites souterraines de plus de 10 000 km qui dessert plus de 300 municipalités et rejoint plus de 195 000 clients.

Gaz Métro est aussi présente au Vermont où elle dessert plus de 305 000 clients. Elle y est active sur le marché de la production d'électricité et celui de la distribution d'électricité et de gaz naturel. Gaz Métro s'implique dans le développement et l'exploitation de projets énergétiques porteurs et novateurs tels que la production d'énergie éolienne, d'énergie solaire, l'utilisation du gaz naturel comme carburant dans le transport et la valorisation du biométhane.

Gaz Métro est animée d'un engagement réel envers le développement durable. L'année dernière, nous avons présenté notre premier rapport de développement durable. Nous l'avons élaboré selon les lignes directrices G4 de la Global Reporting Initiative, communément appelée GRI. Nous sommes ainsi devenus la première entreprise canadienne à obtenir la certification Materiality Matters de la GRI. Cet engagement est source de fierté chez Gaz Métro.

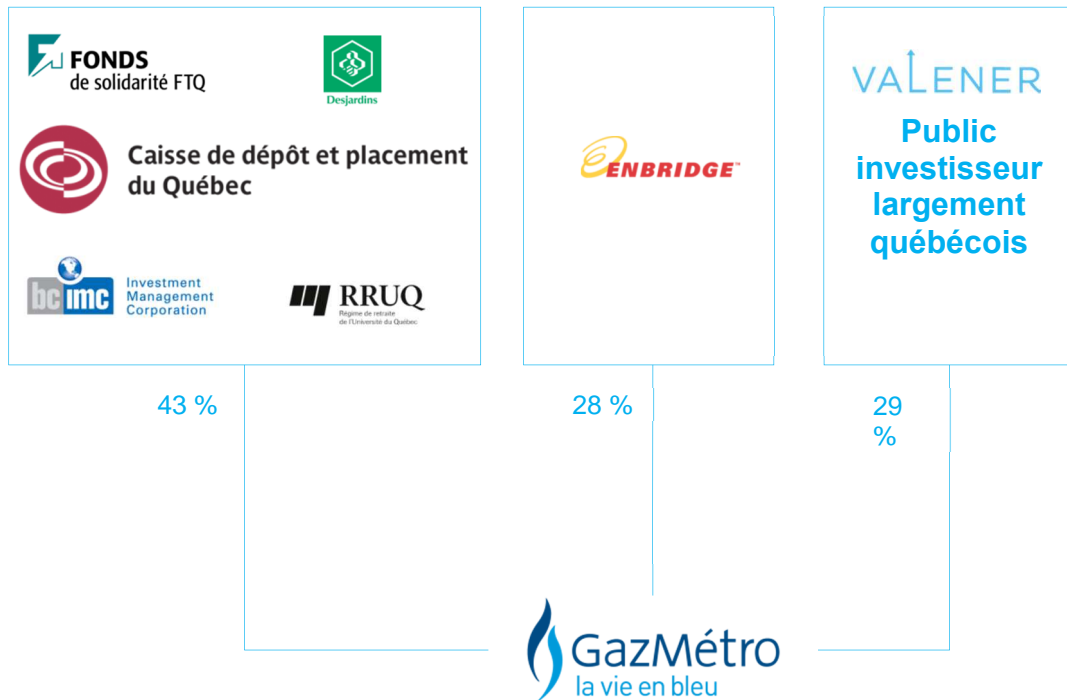
Joueur clé du secteur énergétique, Gaz Métro prend les devants pour répondre aux besoins de ses clients, des régions et municipalités, des organismes communautaires et des collectivités, en plus de répondre aux attentes de ses associés (Gaz Métro inc. et Valener) et de ses employés.

### 3. ACTIONNARIAT DE GAZ MÉTRO

Gaz Métro est un fleuron québécois qui œuvre dans le domaine de l'énergie. Elle est détenue à 29 % par le public investisseur majoritairement québécois, par l'entremise de Valener inc.

En plus des détenteurs d'actions de Valener, près de 38 % des parts de Gaz Métro sont détenues indirectement par des fonds québécois.

Au 30 septembre 2014, la Caisse de dépôt et placement du Québec détenait indirectement 25,9 % des parts de Gaz Métro. Le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.), le Régime des rentes du Mouvement Desjardins et le Régime de retraite de l'Université du Québec sont aussi investisseurs dans Gaz Métro.



## 4. ACTIVITÉS DE GAZ MÉTRO

La mission commerciale principale de Gaz Métro est de distribuer le gaz naturel au Québec. Elle investit également avec des partenaires dans la réalisation de projets énergétiques porteurs de croissance, notamment celui de la biométhanisation, celui du transport à gaz naturel et dans le domaine éolien.

Gaz Métro mise sur le potentiel important de valorisation du biométhane afin de réduire l’empreinte écologique de ses activités et d’offrir une solution à sa clientèle soucieuse de réduire son empreinte carbone. Le biométhane, un gaz naturel local et renouvelable, peut être acheminé par l’intermédiaire de son réseau et distribué au bénéfice de l’ensemble de sa clientèle. Utilisé pour le chauffage de l’air et de l’eau, le biométhane sert aussi de carburant en remplacement des produits pétroliers.





Gaz Métro a réalisé, avec ses partenaires Boralex et Valener, les Parcs éoliens 2, 3 & 4 de la Seigneurie de Beauré, qui totalisent une puissance installée de 340 mégawatts.







Par l’entremise de ses filiales Vermont Gas et Green Mountain Power, Gaz Métro distribue 100 % du gaz naturel et environ 70 % de l’électricité consommés au Vermont, là où elle possède également 32 barrages hydroélectriques, 2 parcs éoliens, et produit de l’électricité en partenariat avec 12 fermes laitières, grâce au programme novateur de méthane issu de fumier bovin.

Également par l’entremise de Green Mountain Power, Gaz Métro développe des capacités d’énergie solaire et vise faire de la ville de Rutland, au Vermont, « la capitale solaire de la Nouvelle-Angleterre » avec un objectif de 10 MW d’énergie solaire, objectif qui sera atteint sous peu.

Gaz Métro croit que la diversification de son portefeuille énergétique et l’utilisation efficace et novatrice du gaz naturel représentent des solutions prometteuses pour répondre aux besoins énergétiques du Québec, tout en contribuant à la diminution des émissions de GES.

### QUÉBEC

<p><b>GAZ NATUREL</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>+ 10 000 km de gazoducs</li> <li>+ 325 municipalités desservies</li> <li>195 000 clients</li> </ul> 	<p><b>GAZ NATUREL LIQUÉFIÉ</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Création de Gaz Métro GNL</li> <li>Trois nouveaux traversiers seront propulsés au gaz naturel liquéfié</li> <li>Commande de 2 premiers navires Transport Desgagnés</li> </ul> 	<p><b>BIOMÉTHANE</b></p> <p>Signature avec St-Hyacinthe et d’autres à venir</p> 	<p><b>ÉOLIEN</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>340 MW</li> <li>Les projets éoliens de la Seigneurie de Beauré</li> </ul> 
--	---	---	---

<p><b>GAZ NATUREL COMME CARBURANT</b></p> <p><b>Transport routier</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>En 2015, on atteindra 500 véhicules en circulation</li> <li>Réduction de GES estimées à plus de 19 000 tonnes</li> <li>13 stations de ravitaillement en fonction (GNL ou GNC, publiques ou privées)</li> <li>Type de véhicules : camions lourds de transport de marchandises, camions lourds utilitaires, collecte de matières résiduelles, véhicules légers commerciaux/municipaux, appareils de manutention</li> </ul> <p><b>Transport maritime</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Transport des personnes : mise en service en 2015 du 1<sup>er</sup> traversier au GNL en Amérique du Nord; deux autres traversiers suivront</li> <li>Transport de marchandises : Commande de Transport Desgagnés pour deux navires à GNL</li> </ul>	<p><b>GAZ NATUREL ENTREPOSAGE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Usine de liquéfaction, stockage et regazéification dans l’est de Montréal</li> <li>Participation financière dans Intragaz : 2 sites d’entreposage souterrain du gaz naturel (Pointe du Lac, Saint-Flavien)</li> <li>Capacité triplée à l’usine pour 2016</li> </ul>	<p><b>VERMONT</b></p> <p><b>GAZ NATUREL</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1 246 km de gazoducs</li> <li>46 000 clients</li> </ul> 	<p><b>MÉTHANE ISSU DE FUMIER BOVIN &amp; SOLAIRE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>18 000 MWh</li> <li>Production de méthane issu de fumier bovin par année</li> <li>En voie d’atteindre 10 MW en capacité solaire</li> </ul>  
<p><b>GAZODUCS</b></p> <p>Corporation Champion Pipe Line Limitée: 97 km</p> <p>Participations financières dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Gazoduc Trans Québec &amp; Maritimes (TQM): 572 km</li> <li>Portland Natural Gas Transmission System (PNGTS): 479 km</li> </ul> 	<p><b>ÉLECTRICITÉ</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>32 barrages hydroélectriques qui produisent 400 000 MWh par année</li> <li>260 000 clients</li> </ul> 	<p><b>ÉOLIEN</b></p> <p>69 MW</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>63 MW Kingdom Community Wind</li> <li>6 MW Searsburg</li> </ul> 	

## 5. LA VISION DE GAZ MÉTRO EN ÉNERGIE RENOUVELABLE

L'entreprise Gaz Métro telle qu'on la connaît aujourd'hui, nous l'avons imaginée il y a dix ans. Et voilà que nous commençons à récolter les fruits de cette vision.

De distributeur de gaz naturel, Gaz Métro est devenue une entreprise énergétique diversifiée.

Nous servons aujourd'hui un demi-million de clients, dont 300 000 dans l'État du Vermont où nous sommes devenus le principal fournisseur d'électricité. Nous y sommes également producteur d'énergie éolienne, solaire, hydraulique et de méthane issu de fumier bovin grâce au programme novateur « Cow Power ».

Au Québec, aux côtés de Boralex et de Valener, nous sommes aujourd'hui partenaires d'un des plus grands parcs éoliens au Canada, celui de la Seigneurie de Beauré.

Nous sommes maintenant à préparer le terrain pour la prochaine vague de développement, notamment avec le gaz naturel renouvelable. Ici, il s'agit de convertir en énergie utile le gaz issu de la décomposition des matières organiques afin de répondre aux besoins énergétiques du Québec.

Sous peu, Gaz Métro espère distribuer à ses clients du gaz naturel vert, renouvelable et québécois. En effet, sous réserve de l'approbation de la Régie de l'énergie, nous pourrions bientôt distribuer, par l'entremise de notre réseau, du biométhane produit sur le territoire de la municipalité de Saint-Hyacinthe. Une entente en ce sens a d'ailleurs été conclue avec la Ville.

C'est une première pour nous, et nous sommes convaincus que le modèle se multipliera ailleurs au Québec. Déjà, la majorité des grandes villes québécoises évaluent le potentiel de la production de biométhane sur leur territoire.

Gaz Métro est animée d'un engagement réel envers le développement durable, d'un souci constant de grandir de concert avec les collectivités que nous servons.

## 6. RÉPONSES AUX QUESTIONS DU FEUILLET DE CONSULTATION SUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

La filière éolienne

**QUESTION : Comment devrait-on encadrer le recours à de nouveaux approvisionnements d'Hydro-Québec Distribution, sous quelles conditions et en se basant sur quels critères?**

Réponse : Un approvisionnement prévisible pour des sources d'énergie provenant des filières bien établies (hydroélectricité et éolien) permettra d'assurer la pérennité des industries ainsi qu'un prix concurrentiel pour l'énergie produite. Le modèle d'appel d'offres actuel a fait ses preuves, mais un modèle d'affaires prévoyant des tarifs de rachat garantis (*feed-in tariff*) pourrait favoriser le développement de sources d'énergie émergentes.

**QUESTION : Dans la gestion des approvisionnements d'Hydro-Québec Distribution, quelle importance les surplus énergétiques peuvent-ils occuper?**

Réponse : Les approvisionnements d'Hydro-Québec Distribution doivent générer la puissance requise afin de satisfaire minimalement aux besoins énergétiques du Québec. Dans ce contexte, des surplus énergétiques seront bien entendu disponibles lorsque la puissance maximale du réseau ne sera pas exploitée. De plus, il est normal que dans un cycle de croissance et un contexte de développement par paliers, nécessaire pour ses activités, Hydro-Québec ait des surplus énergétiques.

**QUESTION : Quels sont les avantages et les inconvénients de la production décentralisée d'électricité et du recours plus important à l'autoproduction à très petite échelle (mesurage net) au Québec?**

Réponse : Il n'y a, selon nous, que des avantages. Les coûts de transport de l'électricité sont beaucoup moins importants considérant la proximité de la source de production de l'endroit où l'énergie est consommée. La production décentralisée améliore la sécurité d'approvisionnement en plus de diversifier les sources d'énergie. Un réseau autonome permettrait l'option de mesurage net (*net metering*) et rendrait les réseaux de distribution d'électricité plus intelligents.

**QUESTION : Comment l'industrie éolienne au Québec peut-elle réduire ses coûts de production? Quels moyens devraient être déployés pour favoriser une industrie éolienne forte au Québec?**

Réponse : Les coûts ont substantiellement baissé lors du dernier appel d'offres. L'offre éolienne est très concurrentielle en comparaison avec le coût de construction de nouveaux grands barrages hydroélectriques. De plus, bénéficier d'une prévisibilité et d'une constance dans les appels d'offres ou les contrats d'approvisionnement en électricité produite par des éoliennes sécuriserait davantage la chaîne d'approvisionnement en ce que cette certitude faciliterait un amortissement des investissements sur une période plus longue. Aussi, le modèle du Vermont où le client choisit ses sources d'approvisionnement énergétique et est facturé en conséquence est inspirant pour le Québec. Par exemple, un client peut choisir d'avoir son énergie produite à partir d'énergie éolienne ou d'énergie solaire ou autres options disponibles.



**QUESTION : Quels seraient les avantages de procéder à un couplage éolien avec les installations hydroélectriques en place, en réfection et en développement, notamment celles situées sur le territoire du Plan Nord?**

Réponse : Il n’y aurait, selon nous, aucun avantage à procéder au couplage éolien avec des installations hydroélectriques en place. En effet, un parc éolien doit être près des sources de consommation, car dans le cas contraire, la perte d’énergie serait trop substantielle pour en retirer des bénéfices. Un couplage éolien avec toute autre forme d’énergie, notamment le gaz naturel, permet d’avoir accès à tous les avantages : renouvelable et économique, sans les inconvénients : facteur d’utilisation plus bas.

**QUESTION : Dans le contexte québécois, comment une ouverture du marché de détail réservée à la fourniture d’énergie émergente pourrait-elle susciter de nouveaux développements chez les promoteurs acceptant de fournir directement les consommateurs?**

Réponse : Le distributeur doit faire de l’innovation en permettant notamment le mesurage net (*net metering*), ce qui engendrera un développement plus rapide des énergies émergentes par la création de plus d’occasions d’affaires économiques.

**QUESTION : Quel devrait être le rôle d’Hydro-Québec Production comme promoteur des filières émergentes?**

Réponse : Selon nous, le distributeur a un rôle à jouer comme promoteur des filières électriques émergentes afin que celles-ci puissent intégrer son réseau de distribution.

La promotion des énergies renouvelables non électriques devrait être encouragée et promue par le gouvernement, en complément des efforts soutenus par les filières spécialisées.

**QUESTION : Quel rôle peut jouer le gouvernement dans la desserte du Nord-du-Québec, notamment dans le cadre de son engagement à participer à la mise en place d’infrastructures? Le cas échéant, quelles devraient être les conditions d’une participation gouvernementale?**

Réponse : Le gouvernement devrait appuyer financièrement la mise en place des infrastructures nécessaires à la desserte du Nord québécois afin de vaincre le « dilemme des infrastructures » et ainsi de favoriser le développement des sources d’énergie autonomes en partenariat avec le secteur privé afin de déplacer des produits pétroliers et aider au développement économique et durable du Québec. Par exemple, pour la desserte en gaz naturel de la Côte-Nord/Nord québécois, le financement pourrait notamment provenir du Fonds vert, lequel doit être consacré aux initiatives consacrées à la lutte aux changements climatiques.

**QUESTION : Hydro-Québec devrait-elle donner l'exemple et éliminer les produits pétroliers qui sont utilisés dans ses installations de production d'électricité pour alimenter les réseaux autonomes? À cet effet, quel rôle peut jouer l'énergie photovoltaïque et les autres filières de production décentralisée d'électricité?**

Réponse : Oui, Hydro-Québec devrait éliminer les produits pétroliers utilisés dans ses installations de production d'électricité. En effet, le gaz naturel représente une solution de rechange très économique avec une empreinte environnementale beaucoup plus favorable. Le gaz naturel pourrait par ailleurs être combiné à une autre source d'énergie émergente, comme l'énergie photovoltaïque, ou encore être couplé à une source d'énergie éprouvée telle que l'éolien.

**QUESTION : Dans quelles conditions le couplage éolien-diesel-gaz naturel est-il une piste de solution pour les réseaux autonomes? Qu'en est-il des hydroliennes? Des éoliennes en mer? Des modes de stockage?**

Réponse : Le couplage éolien et gaz naturel liquéfié représente une solution très intéressante pour les réseaux autonomes. En effet, en raison de leur éloignement des grands centres et de leur consommation variable, les réseaux autonomes représentent un beau défi. Le stockage de gaz naturel liquéfié permet de pallier l'intermittence de l'électricité produite à partir d'éoliennes et de soutenir une demande variable en énergie. Par ailleurs, l'empreinte environnementale du gaz naturel liquéfié est beaucoup plus faible que celle d'une énergie issue de produits pétroliers.

La filière du biométhane ou gaz naturel renouvelable (GNR)

**ENJEUX : Le coût de revient du biométhane, incluant sa purification pour respecter les normes de qualité requises pour être injectées dans les réseaux de distribution du gaz naturel, rend la rentabilité des projets de production de gaz naturel renouvelable plus difficile. Les bas coûts actuels de l'énergie de même que les surplus d'électricité représentent des obstacles supplémentaires.**

En effet, dans tous les cas, outre celui de la Ville de St-Hyacinthe, dans les conditions actuelles de marchés, la rentabilité des projets de biométhanisation est pratiquement impossible à court terme. Saint-Hyacinthe est choyée de par ses intrants de qualité et leur quantité, ce qui n'est pas le cas pour d'autres projets. Nos analyses indiquent que les projets à plus petites échelles auront des coûts d'opération autour de \$9/GJ incluant les subventions du programme PTMOBC. Économiquement, ce serait plus logique pour eux d'envoyer leur biogaz à la torchère plutôt que de le traiter et de l'injecter dans le réseau, ce qui toutefois nous priverait d'une source d'énergie locale et renouvelable. C'est pourquoi, dans le secteur énergétique, il est important de faire preuve de vision et d'élargir nos critères au-delà d'une rentabilité à court terme. Plusieurs solutions possibles sont envisageables pour faciliter la rentabilité des projets, notamment par le biais du développement d'un marché. Une demande pour le GNR permettrait aux producteurs d'obtenir un prix plus élevé pour leur énergie produite et différentes stratégies sont élaborées dans les réponses aux questions ici-bas. De plus, les économies d'échelles sont clés dans des projets comme ceux-ci. Des quantités importantes d'intrants, puis la qualité de ces derniers peuvent faire toute la différence.

**ENJEUX : Les distributeurs de gaz naturel sont réglementés en vertu de la Loi sur la Régie de l'énergie, ils ne peuvent se procurer leur fourniture à n'importe quel prix, ce qui limite leur champ d'action pour commercialiser le biométhane produit au Québec.**

Nous avons soumis un modèle d'affaires à la Régie de l'énergie dans le cadre du projet de la Ville de Saint-Hyacinthe qui est en attente d'approbation. Ce modèle qui se base sur les coûts évités nous permettrait d'offrir un peu plus qu'uniquement le coût de la molécule. Toutefois, ce que Gaz Métro pourrait être en mesure d'offrir, si la Régie accepte ce modèle d'achat, **ne sera pas suffisant pour que les autres projets voient le jour.**

Un marché doit voir le jour au Québec pour que les projets de biométhanisation se réalisent. Une option serait un marché volontaire adapté du modèle de FortisBC (dans le marché non réglementé). L'autre option est un marché obligatoire, où des réglementations feraient en sorte d'augmenter la valeur du biométhane. Dans tous les cas, des changements réglementaires seraient requis pour développer un marché pour cette ressource.

**ENJEUX : Le PTMOBC vise la biométhanisation de matières résiduelles municipales qui sont par nature hétérogènes et moins propices à une méthanisation performante contrairement aux usines qu'on exploite ailleurs dans le monde qui traitent principalement des résidus agricoles ou des boues d'épuration des eaux usées. Le PTMOBC limite à 10 % l'apport de résidus organiques provenant du secteur agricole.**

Effectivement, la limite sur le plan des produits agricoles n'est pas souhaitable; par contre, la quantité de matières agricoles disponibles pour la biométhanisation et la distance entre celles-ci sont des obstacles importants. De plus, les secteurs industriel, commercial et institutionnel disposent d'une qualité supérieure d'intrants pour les biodigesteurs; ils ne sont donc pas à négliger.

**ENJEUX : Les technologies matures utilisées sont européennes. Dans ce contexte, il devient extrêmement difficile pour des entreprises québécoises de conquérir une part du marché des technologies et de maximiser les retombées pour le Québec des investissements majeurs que requiert la biométhanisation à une échelle significative.**

Ici, il est important de faire la distinction entre les technologies et biométhanisation et les technologies de purification du biogaz. En ce qui concerne les technologies de biométhanisation, c'est une activité en amont du rôle de Gaz Métro et donc nous n'avons pas d'expertise à ce niveau. Toutefois, en ce qui concerne la purification, nous ne sommes pas d'accord que les technologies matures sont principalement européennes.

En effet, il y a 35 ans, la valorisation de biogaz en biométhane a commencé en Amérique du Nord, premièrement à Fresh Kills, NY suivi par Rumpke à Cincinnati. Nous avons une quarantaine de grandes installations, la plupart non subventionnées, qui injectent plus de GNR que l'ensemble de près des 200 petits projets subventionnés en Europe. À notre connaissance, le seul équipementier qui a réussi à pénétrer le marché nord-américain est Greenlane de Nouvelle-Zélande. De plus, les grands équipementiers européens; Hasse, MT-Energie, Purac, BDI et Carbotech n'ont pas encore réussi à vendre un projet ici, malgré leurs succès chez eux. Également, Xebec Adsorption de Blainville a fourni de l'équipement non seulement en Europe et en Asie, mais on peut visiter au moins six de leurs projets en Amérique du Nord. Puis, au moins deux autres compagnies québécoises développent la capacité avec des projets réels, Sysgaz et Terix Environnement.

## Questions

**QUESTION : Comment le gouvernement doit-il intervenir pour favoriser la distribution de biométhane par les distributeurs de gaz naturel et stimuler le marché du gaz naturel renouvelable auprès des consommateurs intéressés à poser un geste économique en faveur de la lutte aux changements climatiques?**

Réponse : Tout d'abord, il est important de rappeler que sans marché pour le gaz naturel renouvelable (GNR), les subventions du programme PTMOBC sont inutiles. Partout ailleurs où les projets de biométhanisation fonctionnent, les gouvernements financent un tarif de rachat garanti (*feed-in tariff*) ou créent un marché par l'entremise d'incitatifs ou d'obligations plutôt que de financer seulement les infrastructures. On doit trouver un débouché pour le produit fini.

Afin de s'assurer que les projets de GNR voient le jour, le gouvernement doit intervenir dans le développement d'un marché pour le biométhane, c'est-à-dire créer une demande pour que le produit se vende plus cher qu'une molécule de gaz naturel de source traditionnelle, qui est produite à moindre coût. Le GNR est non seulement local et renouvelable, mais il constitue également une solution à la gestion des matières organiques et donc à la réduction de matières destinées à l'enfouissement. C'est donc une énergie renouvelable d'une grande valeur. Malheureusement, avec les prix présentement très concurrentiels du gaz naturel, nous ne pourrions exploiter cette ressource si nous n'avons pas accès à un prix plus élevé pour le GNR. Il faut aussi garder en tête que les conditions pourraient changer, et dans l'éventualité où le prix du gaz naturel traditionnel augmenterait, les projets d'injection deviendraient encore plus intéressants. Nous avons donc besoin d'une intervention temporaire pour lancer le marché et créer une demande avec une vision à long terme. Parmi les solutions pour le développement d'un marché :

- Utiliser une partie de l'argent du programme PTMOBC pour offrir aux producteurs un meilleur prix pour le GNR;
- Utiliser l'argent du Fonds vert/SPEDE pour financer un prix plus élevé pour le GNR;
- Le gouvernement pourrait acheter le GNR à un prix plus élevé pour sa consommation dans des bâtiments gouvernementaux, tels que des hôpitaux (le GNR demeure moins cher que le diesel, en plus d'être 100 % renouvelable);
- Développer un marché par le biais d'incitatifs et réglementations gouvernementales qui encouragent ou obligent certains clients à acheter du GNR. C'est un modèle qui a été adopté aux États-Unis avec les LCFS/RFS et qui par exemple permet un prix autour de \$14,50\$/GJ en Californie.
- Favoriser et récompenser l'achat de GNR par des compagnies québécoises grâce à des incitatifs intéressants.

**QUESTION : La cogénération (électricité et chaleur) à partir de biogaz est-elle une option viable au Québec comme mode de gestion écoresponsable des émissions gazeuses liées à l'enfouissement des matières résiduelles? Quel sera l'impact de l'interdiction d'enfouissement de matières résiduelles fermentescibles sur la viabilité économique de cette solution dont la génération d'énergie est un coproduit ?**

Réponse : À notre avis, la cogénération à partir de biogaz n'est pas une solution optimale, car les bénéfices sont beaucoup plus grands si on prend ce biogaz pour en faire un carburant renouvelable pour véhicules qui remplacera des carburants fossiles, plutôt que de déplacer de l'électricité qui est déjà verte au Québec.

De plus, l'interdiction d'enfouissement de matières résiduelles fermentescibles a effectivement un effet non négligeable sur la génération d'énergie. Le projet de Gazmont est un bon exemple et démontre l'impact potentiel de ceci. Le site subit une décroissance importante de la production du biogaz provenant du lieu d'enfouissement Miron qui a cessé ses activités. C'est inévitable que ces investissements deviennent graduellement de moins en moins rentables.

**QUESTION : Quels sont les modèles étrangers dont le Québec devrait s'inspirer pour développer la filière du biométhane au profit des régions du Québec?**

Réponse : Tel que mentionné plus haut, le biométhane est plus dispendieux à produire que du gaz naturel de sources conventionnelles. Le biométhane a un avantage concurrentiel lorsqu'il est comparé à des produits pétroliers, puisque ceux-ci sont généralement plus chers que le gaz naturel conventionnel en plus d'être beaucoup plus polluants. Les programmes intéressants dont le Québec peut s'inspirer pour développer son marché sont ceux qui mettent le GNR en concurrence avec les carburants fossiles, qui eux valent \$35/GJ versus \$4/GJ pour le gaz naturel conventionnel. Les programmes en Californie dans l'État de Washington et de l'Oregon adoptent cette stratégie pour donner de la valeur au biométhane.

Le Québec peut également s'inspirer du programme d'achat volontaire disponible au Vermont, et du côté canadien en Colombie-Britannique, chez Fortis BC plus précisément. Ce programme permet aux consommateurs désireux d'acheter du GNR à un prix supérieur au gaz naturel, et ce, via leur distributeur réglementé, ce qui permet aux producteurs d'obtenir un meilleur prix pour leur produit et ainsi permet aux différents projets d'injection de voir le jour. Évidemment, un tel modèle vient avec des risques, notamment celui de ne pas être en mesure de vendre la totalité des volumes injectés par les producteurs. En ce moment, soit tous les clients en distribution ou les actionnaires sont à risque.

**QUESTION : Dans le contexte énergétique nord-américain actuel, quelles sont les autres avenues à explorer advenant qu'il s'avérât que le PTMOBC était une solution incompatible avec l'état des finances publiques québécoises?**

Réponse : Tel que mentionné plus haut, nous avons donc besoin d'une intervention temporaire pour démarrer le marché et développer une demande. Voici un rappel des solutions proposées pour le développement d'un marché :

- Utiliser une partie de l'argent du programme PTMOBC pour offrir un meilleur prix pour le GNR aux producteurs;
- Utiliser l'argent du Fonds Vert/SPEDE pour financer un prix plus élevé pour le GNR;
- Le gouvernement pourrait acheter le GNR à un prix plus élevé via sa consommation dans des bâtiments gouvernementaux, tels que des hôpitaux (le GNR demeure moins cher que le diesel, en plus d'être 100% renouvelable);
- Développer un marché par le biais d'incitatifs et réglementations gouvernementales qui encouragent ou obligent certains clients à acheter du GNR. C'est un modèle qui a été adopté aux États-Unis avec les LCFS/RFS et qui par exemple permet un prix autour de \$14,50\$/GJ en Californie.
- Favoriser et récompenser l'achat de GNR par des compagnies québécoises via des incitatifs intéressants.
- Obligations envers distributeur – voir 2<sup>e</sup> question de la page 11

De plus, nous avons clairement fait valoir que le marché américain est très intéressant, non seulement pour s'en inspirer, mais aussi parce qu'il permettrait à des producteurs d'ici d'obtenir un meilleur prix pour leur GNR en attendant que le marché se développe ici. Toutefois, il serait décevant de voir nos efforts de réductions de GES ici être comptabilisés ailleurs. Ceci dit, à ce moment il faut absolument que le Québec développe sa propre demande locale. Quoique l'exportation de GNR soit loin d'être une solution optimale pour le Québec, elle permettrait au moins aux producteurs québécois de faire démarrer leurs projets entre-temps. Il s'agit toutefois d'une solution de dernier recours. En ce moment, les projets sont en attente, car la production de biométhane n'est pas encore une avenue rentable. Le manque d'un marché et d'une demande au Québec nous prive présentement d'une ressource locale des plus intelligentes qui permettrait de régler plusieurs problèmes à la fois, dont notre dépendance aux carburants fossiles et l'enfouissement de matières organiques.

L'établissement d'un marché volontaire au Québec pour offrir une option renouvelable chez nous est une avenue intéressante. Permettre aux particuliers et aux entreprises d'acheter du GNR à un prix supérieur sur une base volontaire via une plateforme simple, comme le fait Fortis BC en Colombie-Britannique permettrait aux producteurs de toucher un meilleur prix pour leur produit. Toutefois, il y a toujours l'enjeu qu'il n'y aura pas assez d'acheteurs pour les volumes disponibles.